Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Société d'apiculture Grandson et Pied du Jura

† Gustave Sueur

Le 6 avril au temple de Concise, les derniers devoirs ont été rendus à M. Gustave Sueur, instituteur à Corcelles. En automne dernier il avait dû, pour des raisons de santé interrompre son enseignement : mais tout au long de l'hiver, malgré les suites pénibles d'une intervention chirurgicale, il espérait reprendre sa classe au début de l'été.

Quelques jours avant sa mort, il avait eu la joie d'assister à la cérémonie des promotions et avait été chaleureusement salué par le président de la commission scolaire. Hélas, dans la semaine après Pâques, son état s'est soudain aggravé, et il s'en est allé à l'âge de 56 ans, laissant sa famille et le village dans la peine. Ils sont nombreux ceux qu'il a aimés et auxquels il a beaucoup donné.

Arrivé à Corcelles il y a 32 ans, M. Sueur a été avant tout un excellent pédagogue ; s'il a eu bien d'autres activités, sa grande raison d'être était son école et son rucher. Sous un aspect un peu rigide, exigeant envers lui-même et envers les autres, on découvrait en lui un homme sensible, aimant la nature et qui nous dévoilait la richesse de ses sentiments. A côté de son enseignement, M. Sueur remplit pendant 27 ans les fonctions de secrétaire municipal ; il fut aussi membre fondateur de la Caisse de crédit mutuel de Concise, fonctionnait comme officier d'état civil et avait le grade de capitaine.

Au cours du culte funèbre célébré par le pasteur Jaccoud, plusieurs personnalités s'exprimèrent, soit MM. Paul Humbert, syndic de Corcelles, Georges Schneider, préfet du district de Grandson, Michel Daenzer, inspecteur scolaire, et Pierre Rapin, président de la Société pédagogique de Grandson.

Dans la branche apicole, M. Sueur était un excellent praticien.

Il exploitait un rucher d'une trentaine de colonies. Grâce à son travail méticuleux, il avait pu contempler presque chaque année le résultat de son travail, ses colonies étaient toujours prêtes à la floraison des dents-de-lion et colza.

En 1956, il est président de notre section et fonctionna jusqu'en 1968, année où il fut nommé membre d'honneur.

En 1958, M. Sueur fut élu secrétaire au comité de la Fédération vaudoise d'apiculture. L'année suivante et jusqu'en 1968, ses multiples capacités l'avaient prédestiné à prendre la place de président, fonction dans laquelle il fit apprécier les mesures qu'il prenait toujours avec décision et en temps opportun. Là aussi le résultat de son travail lui a valu la mention de membre d'honneur de la FVA.

Il fut aussi le fondateur de la vulgarisation apicole vaudoise, a constitué et dirigé ce service avec une grande compétence depuis 1963.

C'est pourquoi cet homme avait proposé, avec l'appui des instances cantonales et fédérales, la création d'un corps de conseillers apicoles. Son but : mettre sur pied une organisation à long terme, faire en quelque sorte ce qui se faisait en agriculture, c'est-à-dire vulgariser les connaissances techniques et scientifiques chez bon nombre d'apiculteurs afin qu'ils soient capables de s'adapter aux

conditions nouvelles que l'avenir imposent à notre apiculture. Nous perdons un bon camarade et un excellent citoyen, aussi conserverons-nous toujours de Gustave Sueur un souvenir ému, nous rappelant tous les services qu'il a rendus, non seulement à notre section, mais à la cause même de l'apiculture.

A Madame Sueur, à son fils et à toute sa famille, nous réitérons notre profonde sympathie.

Communiqué

Société d'apiculture de Lausanne

Course d'été. — Une commission de course vous prépare une excursion au **Val d'Anniviers** avec visites de ruchers dans la **région de Grimentz.** Trajet en CFF et en car postal dès Sierre, avec dîner. Coût approximatif : 35 francs par personne ; enfants : 23 francs. Date prévue : **5 ou 12 juillet.** Inscriptions auprès de M. Paul Jaques, ch. de Primerose 29, **Lausanne 1000,** jusqu'au 25 juin. Le montant de la course est à verser au CCP de la SAL nº 10-6724 dans le même délai. Le « Journal d'apiculture » de juillet vous donnera toutes les précisions nécessaires.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Pour son assemblée de printemps, notre comité a changé de local en prévision d'une grande affluence. On peut dire qu'il a eu un bon flair car ce n'est pas moins de 135 apiculteurs accompagnés de nombreuses épouses qui se sont retrouvés ce dimanche 12 avril à l'Hôtel International à Porrentruy. Il était 14 h. 05 quand M. Broquet, président, ouvrait cette imposante assemblée. Il a eu la grande joie de souhaiter une cordiale bienvenue à tous, spécialement aux nombreuses dames et à nos amis français des syndicats de Montbéliard et de Besançon qui se font un réel plaisir à venir fraterniser avec leurs amis Ajoulots. Il a d'abord prié l'assemblée de liquider assez rapidement les divers tractanda afin de permettre à M. Maquelin du Liebefeld de développer sa conférence dans les meilleures conditions.

Le procès-verbal complet et détaillé de la dernière assemblée a été lu et accepté sans observation avec les remerciements d'usage à son auteur M. P. Stoquet. Au pas de course, pour ainsi dire, notre caissier nous donne un aperçu de l'état de notre caisse qui boucle avec un léger reliquat actif, malgré les nombreuses dépenses inévitables de notre temps. Après le rapport des vérificateurs des comptes, MM. Laville et Bugnon, l'assemblée accepta ceux-ci et en donna décharge au caissier et au comité. Les vérificateurs pour le prochain exercice sont choisis dans la Haute-Ajoie. Ce sont MM. Riat de Chenevez et Page de Fahy.

Dans son rapport présidentiel, M. Broquet fut bref. Il rappela la grande réussite de notre sortie dans le Jura français, le contrôle du miel en Ajoie, et, c'est avec un serrement de cœur qu'il pria l'assemblée d'honorer par une minute de silence la mémoire de deux membres assidus à notre section qui nous ont quittés bien trop tôt pour jouir d'un repos plus que mérité : il s'agit de MM. Gerber David et Werner Sprunger.

M. F. Guenin, suppléant de l'inspecteur cantonal nous fait un rapport sur l'état sanitaire de nos ruches. Il demande qu'il leur soit annoncées toutes ano-

malies constatées dans les ruches afin qu'il puisse se rendre sur place, car, il ne peut visiter les 3000 ruches de la section en une seule saison. Il nous apprend aussi que l'Ajoie a reçu la belle somme de 25 000 francs d'indemnité pour des ruches détruites pendant l'exercice écoulé. Aussi il recommande chaudement à tous les apiculteurs de déclarer à temps leurs ruches à l'inspecteur de bétail, afin de n'avoir pas d'ennuis en cas de maladie.

Huit membres ont donné leur démission pour des motifs divers et huit nouvelles recrues ont été admises au sein de la section. M. A. Goffinet de Buix ayant démissionné de membre du comité, il a été remplacé par M. Freléchaux fils, de Boncourt.

Très rapidement, les souvenirs de la SAR ont été distribués aux anciens pour vingt-cinq et quarante années de sociétariat dont deux à nos chers disparus. Quant à des projets de course pour l'été prochain aucun membre n'a de préférence. Votre comité avait prévu une visite au Comptoir de Lausanne, l'assemblée lui laisse le soin de l'organiser au mieux des intérêts de tous. Comme personne n'a fait usage du dernier tractandum, M. Broquet donne la parole à M. Maquelin en lui souhaitant une cordiale bienvenue chez les Ajoulots.

On ne peut pas, dans un petit compte rendu, résumer l'admirable conférence de M. Maquelin. Qu'il me suffise de dire que c'est dans un silence religieux qu'il fut écouté et que beaucoup d'esprits étaient tendus sur les graphiques reproduisant le développement des « buchnerias » et autres insectes producteurs de miellat depuis les années 1892 à nos jours. Bien des vieux mouchiers ont pu se remémorer les bonnes années régulières de la période 1892 à 1922. C'était le bon temps, le temps où l'on pouvait faire des projets, la récolte était presque assurée. Hélas ! depuis cette dernière date que de sautes de mauvaise humeur ! Bien que la récolte moyenne n'a guère changé pendant ces soixante-huit années de statistique, les années record sont suivies de trop nombreuses années déficitaires. L'apiculteur ne peut plus compter, il doit espérer. L'évolution des « buchnerias » a captivé toute cette assemblée suspendue aux lèvres du conférencier, et, c'est avec un grand serrement de cœur que nous avons constaté que le graphique 1969 fait tomber le nombre des insectes à zéro, ce qui nous promet une nouvelle année avec petite récolte si non nulle. Apiculteur ! espère que d'autres phénomènes viendront récompenser ton labeur. Espère que parmi les 120 espèces d'insectes producteurs de miel qu'il y en aura quelques-uns qui remplaceront généreusement les « buchnerias » des sapins. Oui chers apiculteurs habitués au calme ne vous laissez pas abattre mais « espérez ».

Le film en couleurs de M. Hättenschwiler sur la vie des insectes producteurs de miel est venu aimablement graver dans nos méninges des images superbes pour nous faire digérer la sécheresse des nombres et des graphiques de M. Maquelin.

Les vifs applaudissements prolongés ont montré à nos deux hôtes combien ils avaient été prisés et combien leurs exposés et images avaient capté leur attention. Encore une fois merci MM. Maquelin et Hättenschwiler.

A une question de M. Dula sur la carence probable de miellat pour cette année, M. Maquelin ne peut rien promettre ni le pire, ni le moins bon. On ne commande pas à la nature. Pour l'Ajoie, le puceron du chêne et de l'aulne n'est peut-être pas tombé à zéro. Donc chers amis apiculteurs ajoulots espérez de ce côté-là.

C'est à 17 h. 20 que M. Broquet put lever cette assemblée riche en connaissance.

Un apiculteur.

Société d'apiculture de la Glâne — Romont

Samedi 11 avril, s'est tenue au Café de La Parqueterie à Mézières, l'assemblée annuelle du printemps sous la présidence de M. Georges Chassot, professeur à Romont.

Cette assemblée a connu un plein succès ; une centaine de membres venus de toutes les régions du district remplissaient la salle et M. le président eut le plaisir de leur adresser son cordial salut.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de 1969 qui fut approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

M. le président fit un rapport complet sur l'année écoulée et se plut à relever que l'effectif est en constante augmentation et atteint ce jour environ 260 membres. Il rappela la magnifique course en Valais dont chacun gardera un lumineux souvenir, les conférences et visites de ruchers qui sont toutes bien fréquentées. Il eut une pensée pieuse pour les membres décédés en 1969, qui tous étaient de fidèles sociétaires. L'assemblée observa une minute de silence pour honorer la mémoire de ces chers disparus.

M. Chassot fut vivement applaudi pour son brillant rapport.

Les comptes présentés par M. Dévaud sont conformes aux pièces justificatives et font ressortir la situation très saine de notre société grâce au produit de la vente de sucre, des boîtes à miel et du loto. Ils furent approuvés avec remerciements au caissier.

M. le président présenta le plan de travail pour l'année en cours qui prévoit de nombreuses conférences et visites de ruchers, vente de sucre et boîtes à miel.

M. Michel Curty, inspecteur, parla du rucher glânois qui, en général, est bien tenu. Quelques cas de maladies persistent ici ou là et M. Curty de recommander la plus grande prudence dans la conduite des colonies et lors d'achat de matériel.

M. le président rappela qu'en vertu de l'art. 19 des statuts le comité arrive au terme de son mandat. Il annonça la démission de M. Paul Bugnon, pour raisons d'âge et de santé et lui rendit hommage pour son long dévouement au sein du comité et formula les meilleurs vœux pour son complet rétablissement.

Tous les membres sortant furent réélus par acclamation. Pour succéder à M. Bugnon, l'assemblée élit son fils Marcel comme nouveau membre du comité.

A la suite de la démission de M. Genoud, M. Joseph Currat fut nommé vérificateur avec M. Frésey et M. Roger Clerc, comme suppléants.

L'assemblée admira ensuite un magnifique film en couleurs présenté par M. Hättenschwiler du Liebefeld, sur l'importance et le rôle joué par les pucerons lors de miellées. M. Chassot se fit l'interprète de tous pour remercier l'opérateur pour cette belle réalisation.

M. le président recommanda la participation à la Marche populaire du sgtm. Henri Chammartin, qui aura lieu les 19 et 20 septembre prochains, en souvenir de ses exploits aux JO de Tokyo 1964.

En automne, une fête de famille réunira tous les membres pour célébrer le 40e anniversaire de la société.

Il était 23 h. lorsque M. le président leva la séance en souhaitant à tous un bon retour au foyer.

Les participants continuèrent encore de fraterniser autour du verre de l'amitié offert par la société.

j. c.

Convocations

Société broyarde d'apiculture, Estavayer-le-Lac

Dimanche 7 juin 1970, à 14 heures, visite du rucher de M. Merminod, à Payerne. Rendez-vous route Cugy-Payerne.

Le comité.

Société d'apiculture de Cossonay et environs

Messieurs et Mesdames, membres de la section, sont avisés que la **course annuelle,** prévue pour début juin, doit être renvoyée d'un mois par suite des circonstances atmosphériques particulières de cette année. Chaque membre sera convoqué personnellement par l'envoi d'une circulaire donnant toutes les indications nécessaires pour cette sortie.

D'autre part, concernant le **cours d'élevage** des reines dans le cadre de la section, nous aviserons les amateurs en temps voulu. Si d'autres personnes ne s'étant pas annoncées lors de l'assemblée générale désirent y participer, qu'elles veuillent le faire savoir assez vite au président. Tél. 87 18 43.

En prévision du **concours des ruchers pour 1971,** le comité avise les membres que la section y participera et qu'il n'est pas trop tôt pour se préparer.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture, Genève

Réunion amicale du 8 juin 1970, au local, 4, rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : Examen de la situation sanitaire et projections de diapositives relatives à différentes maladies.

Attention : Le samedi 6 juin 1970, à partir de 15 heures, visite de rucher chez M. Louis Gay, à Peney-Dessous. Le rucher est situé à la sortie de Peney, sur la route de Satigny. Sortie spécialement recommandée aux nouveaux apiculteurs.

Le comité.

Qui ne se sent assez ferme de mémoire, ne se doit pas mêler d'être menteur. Montaigne.

Qui craint de souffrir, souffre déjà de ce qu'il craint. Montaigne.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE,** de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES,** c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevrez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR.** Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

ÉTABLISSEMENTS RITHNER - 1870 CHILI-MONTHEY - Tél. 025/4 21 54